

## Compte-rendu plénière de la plénière du Conseil de quartier Léon Blum – Folie-Régnault Lundi 26 juin 2017 – Mairie du 11<sup>e</sup> (Salle des mariages)

---

Mots d'introduction d'Adrien TIBERTI, Adjoint au Maire en charge de l'intégration, de l'égalité et du respect des droits, référents du Conseil de quartier Léon Blum – Folie Régnault et de Nadine PERCHERON, Conseillère de quartier.

### 1. Nouvelle organisation de la collecte du courrier par La Poste

Intervention de M. Roger JOAO, directeur d'établissement de plate-forme de distribution 11<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>

Pour avoir une idée de notre travail au quotidien sur le 11<sup>e</sup> arrondissement, nous collectons et distribuons environ 130 000 plis par jours du lundi au samedi.

La Poste fait face à une diminution du volume de courriers due à la digitalisation du courrier. Nous revoyons donc actuellement notre politique de collecte afin de répondre aux nouveaux besoins et répertorions les boîtes aux lettres qui satisfont encore ces besoins et celles qui y répondent moins.

Dans votre quartier nous avons répertorié la boîte aux lettres du 15 boulevard de Ménilmontant qui collecte moins de 15 plis par jours et que nous souhaitons enlever. Nous avons une solution de rechange en proposant des boîtes aux lettres qui sont à moins de 5 min de la boîte aux lettres enlevée et qui vont être conservées (153 rue de la Roquette et 65 boulevard de Ménilmontant).

Les boîtes aux lettres les plus productives sont celles adossées aux bureaux de poste et celles proches des stations de métro.

Questions de la salle :

Adrien TIBERTI : le nombre de boîtes aux lettres est-il lié aux obligations de service public ?

Réponse de Roger JOAO : non pas le nombre de boîtes aux lettres. Sur le 11<sup>e</sup> nous avons 89 boîtes aux lettres et le nombre varie selon les arrondissements et le volume de courrier prélevé. Quand on enlève une boîte aux lettres, il y a une communication spécifique qui est réalisée.

François VAUGLIN, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement: À propos de la communication sur la suppression des boîtes aux lettres, le journal du 11<sup>e</sup> peut relayer cette information mais nous ne voudrions pas qu'un lecteur pense qu'il s'agit d'une volonté de la Mairie que de supprimer les boîtes aux lettres, ce qui n'est absolument pas le cas. Il faudra donc être attentif sur le message diffusé au sein du journal municipal.

Roger JOAO : Certains bureaux de poste ferment mais sont remplacés par des relais-poste. Pour l'exemple du bureau de poste fermé rue de la Roquette, un relais-poste se trouve dans un Franprix.

Notre entreprise publique évolue avec son temps et le trafic postal qui diminue (6% par an) : de nouveaux services sont proposés (ex : Veiller sur mes parents) et nous nous associons avec d'autres entreprises telles que les superettes pour proposer nos services.

## 2. Commissions solidarité

- Point d'information sur le suivi du projet des Bains-Douches

Martine DESLOUIS, Conseillère de quartier LBFR :

La Bagagerie a été créée à l'initiative des CQ en 2009. Il s'agit de casiers installés aux Bains-Douches rue Oberkampf qui permettent aux personnes en grande précarité de déposer dans un casier leurs affaires. Ces personnes sont envoyées par des personnes qui les suivent. Elles sont reçues et obtiennent un casier sur une plus ou moins longue durée.

Suite à cela fut installé un service de laverie qui fonctionne tous les 15 jours sur rendez-vous.

Des travaux devraient débuter pour rendre le lieu plus indépendant. Pour le moment il est géré par l'association Onze Mille Pote avec des bénévoles. L'association Charonne y a été associée pour installer un accueil de jour. La Bagagerie gagnera environ 25m<sup>2</sup> qui permettront de mieux agencer les lieux et de mieux accueillir les personnes.

Intervention de Michel BILIS (Conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion) : il s'agit d'une opération importante qui prend en considération le réaménagement des espaces pour créer des conditions d'accueil et de fonctionnement meilleures, et auquel s'ajoute l'aménagement d'un espace d'accueil par l'association Charonne.

L'opération est sur les rails, les études architecturales se poursuivent et les travaux commenceront à la fin de l'année 2017 et s'achèveront en fin d'année 2018. Le coût de 400 000€ est pris en charge par la Ville et la DASES. Une extension prévisionnelle est possible jusque 600 000€ si besoin.

Martine DESLOUIS : Pendant les travaux, où la Bagagerie va-t-elle atterrir ? Louer un local privé n'est pas possible car nous n'avons pas les moyens et nous n'avons pas encore de solutions. Comment pouvez-vous nous aider ? Je fais également un appel à bénévolat si vous souhaiteriez vous investir pour donner un coup de main pour l'accueil des personnes.

François VAUGLIN (Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement) : Nous allons mobiliser la Direction de la Jeunesse et de Sport ainsi que la DASES afin de voir si dans les équipements du quartier nous pourrions vous trouver un petit espace pour continuer votre activité.

- Repas solidaire

Nous avons réalisé et préparé un repas solidaire avec notre budget il y a deux jours, au **Petit Café de Saint-Ambroise**. Nous invitons tout le monde à un repas, le tout dans une ambiance conviviale. Généralement nous en faisons 2 par an, un en décembre et un en juin, en collaboration avec la MJC Mercoeur. Nous avons eu 30 personnes qui sont venues à notre dernier repas.

Monique BOUSSEMART (Conseillère de quartier) : cette année nous avons eu moins de personnes. Mais peut-être pouvons-nous demander à la MJC de faire davantage de communication, notamment pour le prochain repas de décembre.

Loic LANOUILLER (Conseiller de quartier) : Je me permets de prendre la parole pour vous annoncer ma démission à la commission Solidarité car je quitte Paris.

### **3. Commission Espaces Verts/ environnement**

- Création de l'association Les Amis du Boulevard des coccinelles

Le problème de la commission espace verts est qu'elle n'a plus de référents. Nous avons besoin de monde pour passer l'information, mettre en place des projets.

Nous avons déposé un projet, « Le boulevard des coccinelles », au Budget participatif 2017 : créer une trame verte en reliant avec une signalétique les espaces verts du 11<sup>e</sup>. Il s'agira de faire de la publicité pour que les gens le votent.

Nadine PERCHERON (Conseillère de quartier): pourquoi le jardin Olga Bancic ne figure pas sur le plan du boulevard ?

Réponse : ils n'ont pas voulu y figurer.

Intervention d'une habitante : le jardin Colbert entre la rue de Charonne et rue Emile Lepeu est peu accessible. Depuis peu des grilles ont été installées à la suite de plusieurs procès de la copropriété. Il y a un trafic de pass entre les résidents et d'autres personnes du quartier et ce jardin devient quasiment privatif.

Adrien TIBERTI : nous ne pouvons pas faire grand-chose mis à part faire connaître le square pour que le maximum de personnes y aille et l'utilise (159 rue de Charonne). Ce square est magnifique.

### **4. Commission Culture/Sport**

- Bilan du jeu de piste 2017

Nadine PERCHERON : le thème de cette année c'était « autour du monde », aussi bien avec les restaurants les artistes et en partenariats avec la MJC Mercoeur. Cette année nous avons eu beaucoup de participants, 92 participants répartis sur 27 familles et 23 équipes.

3 circuits :

- Un court, d'observation, pour les enfants.
- Un niveau intermédiaire également basé sur l'observation, pour les familles.
- Un difficile, pour les adultes.

Nous avons réalisé une communication spécifique avec affichage, facebook, mailing et commerces du quartier.

L'année prochaine, nous organiserons une 6<sup>e</sup> édition du jeu de piste qui portera sur le thème du sport et des loisirs dans le 11<sup>e</sup>.

- Présentation des projets « Animons nos kiosques »

La commission organise également un troc culturel le 23 septembre de 15h à 17h dans le square Maurice Gardette : BD, CD, DVD, etc. pourront être échangés.

Tout le monde pourra apporter ses objets et les troquer. Nous animerons également l'après-midi par un quizz sur tout le 11<sup>e</sup>.

Vous pouvez y participer : [troc.culture11@yahoo.com](mailto:troc.culture11@yahoo.com)

Événement gratuit.

**Le projet du 14 Parmentier :**

Nadine PERCHERON : Le jugement a été rendu et a décidé l'annulation du projet d'Etoile Cinémas dans le cadre de l'appel à projets de la Ville de Paris « Réinventer Paris ». La Ville va faire appel. En tant que Conseil de quartier nous souhaitons le maintien du projet de faire du bâtiment un cinéma dans le quartier.

Lucille COCITO : Je suis la Présidente de l'association 14 avenue Parmentier qui a fait le recours contre la Mairie de Paris et le cinéma Etoile Cinéma. En effet nous avons gagné cette bataille. La Ville va faire appel. Le tribunal administratif a annulé le projet car il y a eu un vice de forme quant au jury international qui n'a pas été tenu, la Ville n'a pas respecté les propres règles qu'elle avait fixé.

Je ne suis pas là pour faire un débat. Notre association est ouverte à tous et nous élaborons un projet alternatif avec une salle de projection et pleins d'autres possibilités.

Adrien TIBERTI : Le vice de procédure, vice de forme, retarde la réalisation et la livraison du cinéma que tout le monde souhaite. La volonté de la municipalité est bien d'avoir un cinéma à cet emplacement malgré les péripéties.

Par ailleurs, le bilan financier de l'opération était positif car la Mairie n'avait pas de dépenses à engager.

Nadine PERCHERON : Je voulais préciser que Lucille fait partie de la commission Culture mais ce recours est totalement indépendant du CQ

Jacques LEFORT (Conseiller d'arrondissement, groupe Les Républicains): Les Républicains étions en faveur d'un cinéma mais pas en faveur de la méthode adoptée par la Ville de Paris, sans aucune concertation avec les habitants.

Joëlle MOREL (Conseillère de Paris et Conseillère d'arrondissement déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat) : Cette procédure est peut-être le moment de reposer les bonnes questions quant à l'implantation d'un cinéma à cet endroit. Quel cinéma voulons-nous ? Un cinéma de quartier, pas un cinéma privé commercial. Nous [Groupe Écologiste de Paris] déposons un vœu au

Conseil de Paris pour demander que dès le mois de septembre il y ait des séances de cinéma qui soient d'ores et déjà planifiées et mises en place.

Adrien TIBERTI finit par clore le débat sur le projet qui fait l'objet d'une procédure judiciaire dont nous attendons l'issue, et ce point sur le 14 Parmentier qui n'était pas prévu à l'ordre du jour.

## **5. Commission Propreté/Cadre de vie**

### **- Incivilités : préparation d'une campagne d'affichage ciblée**

Nadine PERCHERON : Une opération « J'aime mon quartier propre » a été organisée mais nous n'avons pas pu malheureusement y participer car elle s'est déroulée pendant les vacances scolaires.

Depuis quelques mois, nous constatons la prolifération de dépôts sauvage (gravats, encombrants etc.). Même lorsque nous appelons les services de la Ville, les dépôts ne sont pas toujours enlevés. Des problèmes de moyens et d'effectifs ont été évoqués mais aucune solution n'a été trouvée.

Nous avons organisé une marche il y a une semaine mais coup de chance les dépôts étaient signalés. Il y a quand même beaucoup d'incivilités.

Nous nous posons la question de la pertinence des opérations « J'aime mon quartier propre » tant les incivilités perdurent.

Nous allons mener une campagne d'affichage avec M. Luc LE BON (Adjoint au Maire chargé de la propreté) pour accentuer la sensibilisation sur le sujet « nettoyer c'est bien, ne pas salir c'est mieux » en ciblant sur les dépôts sauvages, les excréments.

Autre point d'incivilité : le non-respect des passages piétons. Le stationnement des voitures et les vélos qui encombrant condamnent certains passages. Nous avons vu avec M. Pierre JAPHET (Adjoint au Maire chargé des transports et des déplacements) pour lancer une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes sur le sujet.

Nous avons quand même des bonnes nouvelles au travers de belles initiatives comme l'exemple de l'angle passage Courtois-rue de la Folie-Régnault : une personne a récupéré des palettes, les a peintes, fleuries et cela redonne un environnement propre et joli au quartier. Cela a même généré du lien social avec les passants. Nous soutenons complètement ce genre d'initiatives.

Nous attendons également l'intervention des brigades de lutte contre les incivilités, qui auraient dû être mises en place depuis quelques temps. Nous souhaitons avoir une réunion d'information sur le sujet afin de connaître tous les chiffres et les domaines d'intervention des futures brigades.

Monique BOUSSEMART : Concernant l'ouverture d'un marché bio sur la Place du Père Chaillet, je suis déçue qu'un cabinet privé s'occupe de cette étude et qui n'interrogera que peu de personnes du Conseil de Quartier. Par ailleurs, de nombreuses inquiétudes se font entendre quant à l'enlèvement du manège sur la place : ces manèges mettent de la vie dans le quartier et il est dommageable de leur demander de partir.

Réponse d'Adrien TIBERTI : La Ville est propriétaire de l'espace public et lorsqu'elle délivre un permis d'occupation de l'espace public elle ne le fait que sur des baux précaires. Ce cas de figure est le même pour tous. L'installation d'un marché bio était prévue dans le programme municipal sur lequel la liste municipale a été élue. Aussi le Maire recevra vendredi prochain la propriétaire du manège.

Lucille COCITO, représentante du CQ auprès du bureau d'étude : petite précision sur le sujet, l'étude menée par l'agence privée conservait le manège. L'étude propose un marché bio qui respectera l'environnement commercial du quartier en ayant lieu qu'un soir de la semaine. Les prix pratiqués seront adaptés à l'environnement du quartier.

Le conseil de quartier donne mandat au groupe d'animation de mettre à l'ordre du jour de la prochaine plénière un vœu sur le maintien du manège.

## **6. Renouvellement des groupes d'animation des Conseils de quartier**

Adrien TIBERTI : Ce renouvellement est le point majeur de la prochaine plénière du Conseil de quartier. Les commissions perdurent.

Les conseils de quartier sont des instances de démocratie locale ouvertes : chaque personne présente physiquement à une plénière d'un conseil de quartier est considérée comme « conseiller de quartier ». Les conseillers de quartier peuvent s'investir au sein de commissions.

Au sein de ces commissions, 3 personnes maximum sont tirées au sort pour représenter la commission au sein du groupe d'animation du conseil de quartier pour une durée de 3 ans. Ce mandat prendra fin cet automne lors des plénières de renouvellement des groupes d'animation.

En 2014, les plénières dites de « renouvellement » se sont déroulées du 8 octobre au 5 novembre. Les plénières de renouvellement auront lieu à la même période cette année. Elles auront pour objet la désignation des membres du groupe d'animation.

Ce renouvellement est également l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier. **Le point à l'ordre du jour de la plénière ce soir est l'occasion d'amorcer cette réflexion, d'écouter les avis des conseillers de quartier, faire un bilan de l'activité du conseil depuis 3 ans.**